



HAL
open science

**DISPOSITIFS D'APPUI A DES PROCESSUS
LOCAUX D'INNOVATION ET INTEGRATION DES
PAYSANS PAUVRES DANS LES MONTAGNES
SECHES D'AMERIQUE CENTRALE : UNE
DIFFICILE ARTICULATION**

Laurent Dietsch, Claire Ruault

► **To cite this version:**

Laurent Dietsch, Claire Ruault. DISPOSITIFS D'APPUI A DES PROCESSUS LOCAUX D'INNOVATION ET INTEGRATION DES PAYSANS PAUVRES DANS LES MONTAGNES SECHES D'AMERIQUE CENTRALE : UNE DIFFICILE ARTICULATION. ISDA 2010, Jun 2010, Montpellier, France. 20 p. hal-00522726

HAL Id: hal-00522726

<https://hal.science/hal-00522726>

Submitted on 1 Oct 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



DISPOSITIFS D'APPUI A DES PROCESSUS LOCAUX D'INNOVATION ET INTEGRATION DES PAYSANS PAUVRES DANS LES MONTAGNES SECHES D'AMERIQUE CENTRALE : UNE DIFFICILE ARTICULATION

Laurent DIETSCH* et Claire RUAULT**

* ADAA – UCA (Area Desarrollo Agrario y Rural - Universidad Centroamericana)
Managua , Nicaragua
l.dietsch@volensamerica.org)

** GERDAL (Groupe d'Expérimentation et de Recherche : Développement et Actions
Locales) La Houdiniais, 35160 Le Verger , France
c.ruault.gerdal@wanadoo.fr

Résumé

En Amérique Centrale les zones de montagnes tropicales sèches se caractérisent par la pauvreté de leurs populations paysannes, des degrés élevés d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité environnementale, et une place relativement marginale dans les sociétés et dans les économies nationales. A partir des années 90, les interventions de développement en faveur de ces zones, menées par une diversité d'institutions, se sont multipliées autour d'objectifs tels que « contribuer au développement durable », « favoriser l'intégration sociale et économique des plus pauvres », ou encore « renforcer les capacités des petits producteurs à être acteurs de leur développement ». Malgré des résultats tangibles auprès de certains « bénéficiaires » directs, force est de constater qu'il existe un écart important entre ces objectifs et les effets réels des interventions en termes d'intégration sociale des plus pauvres ou d'émergence de processus de développement durablement portés par les populations concernées. Cette communication présente les résultats d'une recherche en cours menée sous l'angle d'une analyse des dispositifs et des pratiques d'intervention des agents, et en amont des conceptions auxquelles ils renvoient, pour comprendre dans quelle mesure ils contribuent (ou non) à créer les conditions pour favoriser des processus locaux d'innovation en tant que formes de réponse aux difficultés auxquelles les producteurs et familles sont confrontées.

Mots clés : développement agricole, pauvreté rurale, dispositifs d'intervention, processus d'innovation, dynamiques sociales locales.

INTRODUCTION

En Amérique Centrale, les zones tropicales sèches de montagne constituent une bande de terre qui traverse l'Est du Guatemala, l'Ouest et le Sud du Honduras, la moitié Nord de El Salvador et Centre-Nord de Nicaragua. Elles se caractérisent par une saison sèche et une saison pluvieuse, la prédominance de sols en pente, soumis à de très fortes érosions du fait de processus de déforestation et d'une disponibilité faible en eau. A ces conditions edaphoclimatiques difficiles s'ajoute un degré important de marginalisation sociale et économique de ces territoires: accessibilité limitée, faible couverture de services de base.

Leurs populations sont essentiellement paysannes avec des systèmes de production agricoles qui combinent la culture de céréales de base (haricots, maïs et sorgho) et l'élevage de petit bétail (poules, porcs). Il s'agit majoritairement d'une agriculture de subsistance pour diverses raisons: accès à la terre limité, sols peu fertiles et souvent épuisés par une utilisation excessive de produits chimiques, limitant les rendements, risques importants de pertes de récoltes par sécheresse d'abord et ensuite durant le stockage. Dans ces conditions, l'agriculture apporte très rarement les revenus suffisants aux familles maintenues à des niveaux de pauvreté élevés. Par ailleurs les opportunités d'emploi sur place sont limitées, avec de bas salaires et sans prestations sociales. Finalement la pénurie de sources de revenus dans ces régions provoque une migration importante, tant interne (vers les villes ou les zones de frontière agricole), qu'externe (Costa Rica, USA, principalement)

Les années 90 ont été marquées par une augmentation de l'intervention d'institutions de développement dans ces zones, dans le but de contribuer à dépasser ces problématiques, autour d'un certain nombre d'objectifs communs tels que : « contribuer au développement durable », « lutter contre la pauvreté », « favoriser l'intégration sociale et économique des plus pauvres », ou encore « renforcer les capacités des petits producteurs à être acteurs de leur développement ». Cependant, malgré des résultats tangibles au niveau de certains « bénéficiaires » directs des interventions, on constate de façon récurrente un écart important entre les discours et leur traduction effective en termes d'intégration sociale et économique des plus pauvres. Nous présentons dans cette communication les résultats d'une recherche en cours qui vise à comprendre les facteurs qui interviennent dans cet écart et dans la persistance des difficultés que les institutions et les agents rencontrent dans la réalisation de leurs objectifs. Dans quelle mesure les dispositifs mis en oeuvre, et en amont les objectifs et conceptions auxquelles ils renvoient du côté des « développeurs », contribuent (ou non) à créer les conditions favorables à l'intégration des populations à partir de leurs manières de voir les choses, leurs connaissances et leurs formes d'organisation sociale ; à favoriser -consolider des processus locaux d'innovation en tant que formes de réponses aux difficultés auxquelles elles sont confrontées.

Nous nous appuyons sur l'analyse de plusieurs institutions de développement et de la manière dont elles interviennent concrètement auprès des populations de ces zones¹, privilégiant ici une entrée par la pratique (Olivier de Sardan, 1995). Les institutions retenues: deux au Nicaragua, une au Guatemala, deux au Honduras et trois au Salvador², constituent une bonne représentation de la diversité des institutions de développement présentes en milieu rural en Amérique centrale. Après avoir présenté les cadres institutionnels dans lesquels s'inscrivent les dispositifs d'intervention étudiés, nous préciserons les questions et

¹ Analyse menée à partir, d'une part, de la lecture des documents de projets et des programmes des institutions, et d'autre part, d'entretiens et de réunions avec les agents de ces institutions.

² Central Chorti au Guatemala (Chiquimula) ; Asociación de Desarrollo Pespirense (ADEPES) et Hermandad de Honduras, au Honduras (Choluteca, Ocotepeque) ; Fundación Promotora de Cooperativas (FUNPROCOOP), Asociación Promotora de Productores y Empresarios Salvadoreños (PROESA) et Federación de Cooperativas Agropecuarias del Norte de Morazan (FECANM) au Salvador (Morazan, Chalatenango) ; Area de Desarrollo Agrario y Rural (ADAA – UCA) et Unión Nacional de Agricultores y Ganaderos (UNAG) au Nicaragua (Matagalpa, Ciudad Dario et Nueva Segovia).

la perspective théorique à partir desquelles nous en proposons une analyse, analyse dont nous présentons les résultats dans la dernière partie.

1. DISCOURS ET CADRES INSTITUTIONNELS DES INTERVENTIONS DE DEVELOPPEMENT

1.1. Des discours fortement idéologiques ancrés dans les débats nationaux et internationaux sur le développement

Les huit institutions retenues se sont constituées entre la fin des années 60 et les années 90. Elles ont toutes un statut d'organisation ou d'association « sans but lucratif » et comme fonction principale la « promotion du développement », cependant leur composition et leur origine amènent à les distinguer en deux types. Trois organisations non gouvernementales ont été créées par des « notables » (personnalités reconnues au niveau national ou local de par leur engagement antérieur) et/ou des professionnels du développement (agronomes et économistes principalement) et interviennent auprès de communautés ou groupes de populations non membres de l'association en tant qu'agent de développement « externe ». Cinq organisations sont constituées par des personnes représentantes de groupes de base³, et jouent un rôle d'acteur de développement à partir d'un ancrage social « de l'intérieur ». Elles combinent généralement un rôle politique de défense des intérêts de leurs membres face à d'autres acteurs (en particulier le gouvernement) et un rôle de développement, plus particulièrement dirigé (mais pas forcément exclusivement) vers leur propre « base ».

Si l'on regarde la manière dont ces institutions définissent leur rôle et leurs objectifs, on notera tout d'abord qu'elles s'inscrivent toutes dans une conception très large à la fois de leur rôle et du développement : il s'agit de promouvoir « le développement intégral » ou « d'améliorer la qualité de vie » des communautés, de promouvoir « le droit à une vie digne, juste et équitable du peuple indigène », d'agir pour « une société démocratique, solidaire, équitable et en harmonie avec son environnement naturel », « une société harmonieuse et intégrant les plus pauvres », ou encore plus largement, de favoriser le « développement humain, équitable et durable du pays (Nicaragua) ». Deux organisations (PROESA et FECANM) ont une formulation plus spécifique et sectorielle de leurs objectifs en termes de « construction d'alternatives productives » et de « renforcement des organisations paysannes » ou des « capacités d'organisation de la population, dans l'exécution de projets productifs rentables pour l'augmentation des revenus ».

L'analyse des objectifs plus spécifiques⁴ formulés ensuite par les institutions et des argumentaires auxquels ils sont associés fait apparaître trois composantes principales :

- le « développement économique » des populations locales (paysannes principalement), par l'agriculture, incluant à la fois les aspects techniques et de rentabilité économique ;
- la « consolidation des capacités d'organisation » des producteurs, le plus souvent au travers de leurs organisations formelles (coopératives, associations, groupements), considérées comme acteurs institutionnels et politiques susceptibles soit de représenter ou de porter les intérêts des petits producteurs vis-à-vis d'autres acteurs, soit d'être l'interlocuteur « idéal » de l'organisme d'intervention pour favoriser la mise en oeuvre des actions promues par celui-ci;
- la durabilité environnementale des modes de production agricole en particulier par la promotion de pratiques agro écologiques.

³ Un « mouvement social » (Central Chorti), deux « fédérations ou associations de coopératives agricoles » (FUNPROCOOP, FECANM), un syndicat paysan (UNAG) et une association locale (ADEPES)

⁴ Terminologie qui fait référence aux cadres normatifs de formulation des projets qui déclinent les choses en : « Mission » (un ou des objectifs généraux), « vision », objectifs spécifiques et activités.

Les cinq institutions constituées par des organisations « de base » formulent par ailleurs explicitement un objectif de « peser sur les politiques publiques » et dans un cas, au Guatemala, de défense du territoire.

En ce qui concerne les principes d'intervention, les huit organisations mettent en avant, comme une option prioritaire, la « participation des populations » dans des « processus » de développement, de « renforcement des capacités » et de « construction d'alternatives » qu'elles souhaitent favoriser. Cependant, ce que recouvre plus précisément cette notion de participation varie et renvoie à deux types de visions ou d'objectifs associés :

- une visée « politique ou citoyenne » (souvent associée aux notions de justice et d'équité) où la participation signifie la capacité de groupes de population marginalisés ou dominés à se faire entendre et à accroître leur pouvoir vis-à-vis d'interlocuteurs politiques ou économiques « extérieurs » au groupe social. Il s'agit d'aboutir à une modification des rapports de force afin d'obtenir la mise en place de politiques ou de programmes de développement plus favorables à leur égard.
- Une participation dans une optique « d'auto développement » ou « d'autogestion » renvoyant à la « mobilisation des capacités » des groupes de population à définir eux mêmes des alternatives de développement et à s'impliquer dans leur mise en œuvre. Cette deuxième option est souvent associée à des processus d'éducation populaire (Freire, 1968), de formation et de renforcement des organisations, et plus rarement de valorisation des savoirs paysans.

On relèvera donc dans ces discours institutionnels une composante politique et idéologique forte, indissociable des contextes politiques nationaux dans lesquels ces institutions se sont constituées. Nombre d'entre elles se sont constituées, sur la base d'un positionnement très ancré à gauche, pour soutenir des organisations de résistance (par exemple au Salvador en lien avec le mouvement de la théologie de la libération qui a suivi le concile Vatican 2 à la fin des années 60 (FUNPROCOOP), ou en appui à des mouvements de base proches du gouvernement révolutionnaire Sandiniste dans le cas du Nicaragua au début des années 80. Celles créées plus récemment, après les conflits armés, peuvent être liées, par exemple au Salvador, à l'appui à la réinsertion d'anciens combattants de la guerre civile (PROESA), ou à la consolidation des coopératives créées à la fin du conflit (FECANM), ou encore en lien avec la défense de populations marginalisées et soumises à la répression au Guatemala (Central Chorti), voire à l'appui au développement de l'économie paysanne (ADAA).

Mais ces discours traduisent aussi les visions dominantes au sein des débats en vigueur dans le monde des institutions de développement et de la coopération nord-sud à l'échelle internationale. L'accent est mis sur le développement durable et la problématique environnementale, sur la participation et l'innovation paysanne, se faisant en quelque sorte l'écho de priorités formulées notamment par la voix des financeurs⁵. Un représentant d'une des organisations fait référence explicitement aux « objectifs du millénaire », « *un peu pour mettre en concordance la vision institutionnelle et la vision internationale sur le développement (...) ce qui nous aide à orienter nos thèmes de projet* ». La volonté de contribuer au développement durable se traduit par des propositions de changement de pratiques autour d'une référence commune à l'agriculture biologique. En ce qui concerne la participation des populations ou la mobilisation de leurs « capacités », les formes que celles-ci pourraient recouvrir concrètement ne sont pas précisées.

1.2. Des difficultés pour atteindre les objectifs recherchés.

Les préoccupations qu'expriment les agents de ces institutions traduisent de manière éclairante les écarts ou les tensions entre les prises de position contenues dans ces discours

⁵ Précisons ici que les financements étrangers constituent pour sept des huit institutions l'essentiel de leurs ressources, soit entre 75 et 90 % en provenance notamment d'organisations non gouvernementales européennes, Union Européenne et organisations multilatérales (FAO, PNUD, etc.). Seule la Central Chorti, dépend de fonds propres et de l'état guatémaltèque comme principales sources de revenus.

institutionnels et ce qu'ils peuvent ou arrivent effectivement à faire sur un terrain et avec une population donnés. S'ils font état de certains résultats positifs en termes de mise en oeuvre de nouvelles techniques et activités économiques (apiculture, cultures maraîchères, etc.), de constitution de groupes organisés autour de ces activités, ou encore de construction d'infrastructures, tous mentionnent en effet des difficultés pour atteindre les objectifs fixés dans les programmes institutionnels. Ces difficultés sont d'ordres très variés, mais on peut relever, en reprenant la manière dont les agents en parlent, plusieurs points récurrents :

- des difficultés à motiver les producteurs pour changer leurs pratiques et adopter de façon durable les alternatives et techniques proposées (apiculture, agriculture écologique, nouveaux modes de commercialisation);
- une « diffusion » ou « démultiplication » limitées des expériences considérées comme positives, et du bénéfice qui en résulte pour l'ensemble de la population concernée, ce qui conduit à un écart entre des personnes ou groupes « motivés », qui s'engagent dans des expérimentations, participent aux activités proposées, et le reste des producteurs ;
- finalement des difficultés pour que les groupes et initiatives appuyés se maintiennent par une dynamique propre une fois que l'appui des « projets » se termine.

Sans rentrer ici dans le détail des raisons ou explications associées à ces difficultés, que nous reprendrons dans la dernière partie en analysant plus précisément les pratiques d'intervention, relevons cependant que les agents évoquent deux ordres de facteurs :

- le contexte particulièrement difficile dans lequel les producteurs exercent leurs activités : difficultés d'accès aux ressources (terre et eau), conflits politiques locaux, manque d'appui de l'état, entre autres ;
- les contraintes posées par les cadres de projets et les financeurs : moyens insuffisants, délais trop courts dans lesquels ils doivent « produire des résultats », sans que cela permette d'enclencher des processus et de réaliser un suivi des activités sur la durée. Les techniciens font alors souvent état d'une surcharge de travail.

L'écart ou les tensions entre les objectifs et principes institutionnels et la pratique, que traduisent ces difficultés, ne peuvent être mis sur le compte d'une incohérence des agents (qui ne feraient pas ce qu'ils disent) ou d'un manque de volonté - autrement dit traités sur le registre moral ou idéologique-, ou encore d'un manque de compétences, etc. Par ailleurs les éléments de contexte évoqués, autant du point de vue des conditions de production des paysans que des conditions de travail des agents, ne peuvent non plus fournir des éléments de compréhension suffisants, puisqu'ils constituent en effet les données même du contexte dans lequel ces agents interviennent. Ils nous invitent plutôt à une interrogation en amont sur deux plans : 1) la manière dont est pensée l'intervention de développement et les processus de changement au sein des populations en faveur desquelles on intervient, et dont les agents se situent eux-mêmes vis-à-vis de ces processus qu'ils souhaitent impulser; 2) la manière dont les agents arrivent à développer leur propre stratégie d'intervention à partir de leur conception de leur rôle, dans un cadre de projet qui a sa logique propre et avec laquelle ils doivent composer.

2. INTERVENTIONS DE DEVELOPPEMENT ET DYNAMIQUES SOCIO TECHNIQUES LOCALES : COMMENT PENSER LA RENCONTRE ?

Poser les choses en ces termes signifie tout d'abord penser les relations entre agents de développement (et leurs institutions) d'un côté, et producteurs de l'autre, en termes d'*interactions* entre deux types d'acteurs ayant des logiques d'action propres et fondamentalement différentes sur le plan à la fois cognitif, social, politique et stratégique. Chacun agit à partir d'un rapport spécifique aux situations, déterminé par un *point de vue* objectivement situé (Prieto, 1975) par ses activités matérielles et par une position dans des dynamiques sociales ou institutionnelles propres. Arce et Long utilisent la notion d'*interface* pour parler de la rencontre effective entre des individus ou des groupes qui ont des intérêts, des ressources et des niveaux de pouvoir différents, et pour traduire les interactions dans ce

qu'elles produisent concrètement. Ils mettent ainsi en évidence comment le technicien chargé de l'application sur le terrain de tel ou tel programme⁶ se trouve le plus souvent tiraillé entre les objectifs des paysans et ceux de l'institution. Il doit alors composer avec les deux pour préserver sa position, à partir de sa propre vision des choses et de sa connaissance des agriculteurs, tout en tenant compte de contraintes et de normes propres à la logique de l'institution (Arce et Long, 1988).

Pour préciser comment peuvent être analysées ces interactions et les questions auxquelles elles renvoient, en lien avec les objectifs formulés dans les discours de projets, il convient de s'arrêter sur les notions de « participation » et de « changement » (ou innovation) mis en avant de façon récurrente dans ces discours, et sur ce qu'ils peuvent signifier pour les producteurs dans le contexte actuel d'exercice des activités agricoles dans les régions concernées.

2.1. L'innovation comme processus collectif de production de connaissances pour la résolution de problèmes, reposant sur des dynamiques sociales locales.

La dégradation constante des conditions de prix et de marché, le désengagement de l'état, l'accroissement des inégalités d'accès aux ressources, l'augmentation de la dépendance alimentaire, la dégradation des conditions du milieu physique, placent de fait les familles et les producteurs dans une situation de difficulté croissante à vivre de leurs activités, d'incertitude, voire d'insécurité, d'augmentation des inégalités et de dépendance accrue vis-à-vis des aides. Dans ce contexte, et à la lumière des travaux sur la question du changement technique en agriculture⁷ et de nos propres activités d'accompagnement de producteurs, nous partons de l'idée centrale selon laquelle l'innovation, le changement ne peuvent être considérés comme un but en soi, ou comme une histoire de bonne volonté ou de dynamisme individuel qui rendraient telle personne plus apte que telle autre à expérimenter « du nouveau » ou à adopter des propositions techniques venant des techniciens. Le changement des pratiques – puisque c'est de cela qu'il s'agit- ne peut être raisonné et n'avoir de sens qu'au regard de la possibilité d'amélioration des situations, possibilité qui s'inscrit dans des marges de manoeuvre étroites. Si les producteurs peuvent exprimer des préoccupations et des souhaits de modifier des choses, sur le plan technique, organisationnel ou économique, face aux difficultés qu'ils rencontrent, l'élaboration de réponses pertinentes, c'est-à-dire qui leur permettent de savoir quoi faire et comment le faire, dans des conditions données, est loin d'aller de soi. Elle renvoie à des processus incertains de mise au point de nouvelles règles d'action (entendues à la fois comme les manières de faire et de raisonner les situations), finalisés sur la résolution de problèmes tels qu'ils se posent et pour lesquels il n'y a pas de *solutions toute faites*⁸.

Certes, on peut considérer que les opportunités identifiées par les agents de développement, et dont ils souhaitent que les paysans tirent partie, sont fondées au regard des diagnostics et études réalisées, que les propositions techniques « alternatives » sont pertinentes du point de vue scientifique, mais en aucun cas elles ne constituent en tant que telles des réponses aux problèmes que les gens se posent. D'une part parce qu'elles renvoient à une certaine manière de poser les problèmes et d'analyser les situations du point de vue des techniciens à partir de leurs outils propres de connaissance des réalités. D'autre part, et surtout, parce

⁶ Dans une étude sur la mise en place d'un Programme Alimentaire au Mexique

⁷ Les travaux du GERDAL ont montré au travers de nombreuses études localisées, comment les agriculteurs prennent part à la transformation et l'élaboration des connaissances qu'ils mobilisent dans la conduite de leurs activités pratiques. Voir notamment : Darré, 1996 et 1994 ; Lemery 2003 ; Ruault 2006

⁸ Ajoutons ici que changer sa pratique s'accompagne nécessairement d'une perte de maîtrise de celle -ci, (le temps de remettre en adéquation les façons de raisonner avec les façons de faire). Or il est d'autant plus facile de prendre des risques qu'on dispose de moyens techniques et économiques, de ressources culturelles et sociales élevés. Dans ce sens les injonctions au changement, voire les pressions (lorsqu'elles se fondent sur une critique des pratiques en vigueur comme cause de dégradation de l'environnement, par exemple), apparaissent d'autant plus paradoxales qu'elles s'adressent aux groupes sociaux et personnes les plus pauvres.

qu'elles ne peuvent se traduire immédiatement en règles d'action. Ces règles d'action renvoient en effet à des critères de décision fondés sur des systèmes de valeurs et de normes, à des moyens disponibles et à des contraintes matérielles, qui définissent le champ de ce qu'il est possible et souhaitable de faire suivant des logiques pratiques qui ont leurs exigences propres.

Dans ces conditions, la possibilité pour les producteurs de tirer partie des propositions des techniciens renvoie au sens que ces propositions peuvent prendre au regard de leurs activités et de ces logiques pratiques. Elle renvoie aussi à une activité propre de réflexion et de recherche, indissociable de la possibilité de formuler et de traiter les questions spécifiques que soulève la modification des pratiques. C'est au travers de cette réflexion, sur les situations et sur ce qu'il est possible de faire, que des personnes sont susceptibles de faire d'un problème formulé par d'autres, ou d'un objectif formulé en vertu de l'intérêt commun, tel que la « protection des ressources naturelles », un *problème traitable* au regard de leur vision des choses et de leur position dans un système social donné. Appuyer les processus d'innovation ou renforcer les capacités d'initiative, signifie alors aider les agriculteurs à formuler les problèmes qu'ils se posent, à traiter des demandes qui leur sont adressées, et à s'engager dans cette activité de recherche dans la perspective de garder ou améliorer la maîtrise de ce qu'ils font.

2.2 Questions pour l'analyse des dispositifs d'intervention

Ces processus, et l'activité de réflexion à laquelle ils renvoient très directement, reposent sur les possibilités de dialogue entre pairs, d'une part, et de confrontation des points de vue, d'autre part, entre les producteurs et ceux qui sont porteurs de propositions à leur adresse. Sur le premier plan, Darré montre comment, au travers des dialogues au quotidien entre pairs à l'échelle locale⁹, « se constituent non pas les choix individuels mais *les cadres* de ces choix, les moyens d'évaluer les solutions à des problèmes que l'on se pose, de peser le pour et le contre, d'anticiper les détails d'exécution et les conséquences prévisibles » (Darré, 1989). Au travers de ces discussions se joue aussi la possibilité d'évaluer les propositions et informations des techniciens, au regard des problèmes propres que l'on se pose. Dans ce sens, les processus d'innovation reposent sur l'intensité et la qualité de ces dialogues au sein des groupes sociaux locaux, pris dans leur ensemble, plus que sur l'influence d'individus à l'intérieur du groupe (« leaders », « innovateurs », etc.).

Sur le deuxième plan, « la manière dont les agriculteurs peuvent s'approprier les possibilités que sont susceptibles de leur apporter de nouvelles techniques, telles que celles de l'agriculture écologique par exemple, dépend aussi du type de confrontation, des formes et du contenu des débats qui vont (ou non) pouvoir s'établir avec ceux qui sont porteurs de ces propositions » (Lemery, 1994). Par contenu du débat, nous entendons le caractère plus ou moins idéologique ou plus ou moins technique, plus ou moins abstrait ou plus ou moins concret, de ce qui est mis en discussion. Mais ce sont aussi les objets et les finalités mêmes du dialogue avec les producteurs: s'agit-il d'informer, de faire passer un message, de comprendre la vision de l'autre, de confronter différentes manières de voir..., et finalement, à quels genres d'expériences les producteurs sont-ils invités au travers de ce dialogue (Ruault et Lemery, 2008).

S'interroger sur les conditions d'efficacité ou les effets des interventions des agents au regard de ces processus, c'est donc centrer l'analyse sur les liens entre :

- les caractéristiques des dispositifs : les modalités de travail et les formes de dialogue avec les producteurs;
- et ce qu'ils produisent, en termes de possibilité de formulation et de traitement des problèmes, de confrontation des points de vue et de construction collective de solutions. Quelle place est donnée à l'expression de la façon dont les producteurs analysent les

⁹ C'est-à-dire entre des personnes qui partagent les mêmes activités dans des conditions semblables

situations et à la confrontation ensuite avec la vision des agents? Comment s'opèrent la mobilisation et l'articulation de différents types de connaissances dans la recherche de solutions?

Sachant que la possibilité de débat repose sur des dynamiques de relations qui s'inscrivent dans des formes d'organisation sociale en vigueur, une autre question centrale est donc aussi de comprendre comment les interventions de développement prennent en compte ces dynamiques sociales des populations, notamment dans leurs composantes informelles (les relations ordinaires de dialogue et de coopération au quotidien), dans la manière de définir des modalités d'intervention (échelles, dispositifs de travail, types d'activités proposées, formes de mobilisation, etc.).

3.- RESULTATS : LA DIFFICILE ARTICULATION ENTRE LOGIQUE DE PROJET ET DYNAMIQUES D'ACTION DES POPULATIONS

Regardons plus précisément la manière dont les institutions s'y prennent pour définir leurs activités et organiser concrètement leur intervention dans une (ou des) zones déterminées. La plupart des institutions procèdent en distinguant une étape de formulation des programmes et des activités (qui vise notamment l'obtention de financements) et une étape de mise en œuvre, étapes que nous reprendrons donc dans les deux points qui suivent.

3.1 Des propositions technico-économiques formulées à partir du point de vue des techniciens sur les problèmes à traiter et les solutions à apporter

En ce qui concerne la manière dont les institutions définissent leurs activités, il ressort principalement deux logiques, avec cependant certains points communs et des variantes.

a) Des priorités d'action et des thématiques de travail définies à priori par l'institution : dans les cas concernés (FUNPROCOOP, ADEPES, UNAG, Central Chorti) il s'agit de la promotion de l'agriculture écologique: conservation des sols, gestion organique de la fertilité, diversification productive, lutte intégrée contre les ravageurs des cultures, etc.). La justification des techniques proposées s'appuie sur un raisonnement technico-économique et idéologique, à partir des connaissances issues d'études existantes sur ces zones tropicales sèches, et des options de développement en vigueur en lien avec des idéaux environnementalistes. La formulation ensuite des propositions plus opérationnelles repose sur la contextualisation du projet dans certaines communautés en s'appuyant sur la connaissance empirique d'une équipe bien implantée dans une zone déterminée.

C'est le cas de ADEPES, organisation locale qui intervient à l'échelle de la municipalité de Pespire¹⁰, auprès de 40 villages, avec une équipe d'une quinzaine de techniciens.

Un membre de l'équipe explique ainsi que la « *formulation du projet part des apports des techniciens qui vivent dans les communautés, qui ont des échanges informels avec des habitants, surtout des représentants, d'où émergent des idées, des préoccupations, qui servent de base aux premières propositions d'intervention* »

b) Des domaines d'intervention et activités définies à partir d'un diagnostic préalable, dit « de situation », qui vise à « identifier des potentialités, des limites, des besoins et des problématiques » (PROESA, FECANM) pour déterminer à partir de là ce qu'il faut faire.

PROESA est composé d'une équipe de 30 personnes organisées de la façon suivante : une équipe « centrale », basée dans la capitale, composée du personnel de direction et administratif et d'une équipe de planification, chargée en particulier de la formulation des propositions d'interventions. Des équipes territoriales basées dans différentes zones, qui couvrent un ou plusieurs « cantons » (groupes de 5 à 10 villages) dans des municipalités auparavant choisies pour leur niveau de pauvreté, chargées de la mise en œuvre des activités.

¹⁰ Une municipalité (municipio) est une unité administrative qui couvre une zone relativement étendue et comprend un centre urbain, entouré d'un certain nombre de villages dénommés « communautés » (comunidades) avec un nombre de familles qui varie généralement de 30 à 60.

La démarche de travail est la suivante : l'équipe de planification formule un « plan de développement territorial » sur la base d'un « diagnostic de situation » par municipalité. Ce diagnostic consiste en des enquêtes sur les caractéristiques des familles, leurs conditions de vie, leurs activités, niveaux de revenu, etc., et vise à obtenir une information « objective » et à formuler à partir de là des « besoins, des atouts et des difficultés », ainsi que les « grandes problématiques » à traiter. Un membre de cette équipe précise que ce plan s'inscrit dans le cadre d'un plan stratégique institutionnel qui définit les grandes thématiques de travail (sécurité alimentaire, création d'emploi, etc.) en concordance avec les orientations des financeurs.

De façon complémentaire, les membres de l'équipe discutent dans chaque communauté avec quelques personnes (des dirigeants locaux et « personnes les plus actives ») pour avoir leur avis sur les problèmes « principaux ». Ils considèrent en effet « *qu'on ne peut pas dire: on va réaliser tel projet pour les gens s'il n'y a pas la demande de leur part ou s'ils ne le considèrent pas viable* » et « *qu'au final tous les problèmes sont valables parce que ce sont des besoins que l'on peut observer effectivement* ». Mais c'est à l'équipe que revient le choix des problèmes prioritaires. Il faut comprendre, précise le chargé de planification que « *les personnes ont en majorité un bas niveau de formation et que par conséquent leurs idées ne sont pas toujours très claires... pour eux il peut être très important d'avoir une nouvelle maison alors que leur maison réunit les conditions minimum et que par ailleurs il faut prioriser l'alimentation* ».

Au final, il ressort que la formulation de propositions techniques et économiques s'appuie essentiellement sur la vision et les analyses des équipes institutionnelles, au travers de la réalisation de diagnostic, d'enquêtes ou en mobilisant leur connaissance de la zone. Cependant il existe des variantes dans la manière dont les populations sont mises à contribution qui traduisent à la fois le souci d'une prise en compte de leur point de vue et la marge de manœuvre que se donnent les agents pour faire évoluer, à partir de là, les propositions, les réajuster (ou non), au fil de l'action.

Les habitants et producteurs, mis à contribution ou simple source d'information ?

Dans le cas d'ADEPES, cette volonté d'adaptation s'appuie sur la prise en compte des résultats effectifs et des difficultés rencontrées au cours de l'action par les agents qui vivent dans les communautés et « qui voient comment ça se passe », ainsi que sur les échanges qu'ils ont avec quelques « producteurs leaders », interlocuteurs privilégiés¹¹.

Le responsable des activités de développement agricole explique comment a ainsi été modifiée la conception d'une unité de transformation de produits qui devait (dans la proposition formulée dans le document de projet aux financeurs) être une structure municipale « *collective avec tant d'associés, etc. mais en voyant qu'on n'y arriverait pas, on a proposé des choses plus locales (à l'échelle des communautés), en groupes de producteurs ...* ».

Dans le cas de PROESA, il semble que la vision soit plus linéaire, ce qui se traduit d'ailleurs par une division du travail très marquée entre l'équipe de planification et l'équipe de techniciens de terrain. Alors que ces derniers sont mis à contribution dans le cas de ADEPES, la conception du projet est confiée ici à des personnes maîtrisant à la fois des techniques d'enquêtes et les règles de formulation selon les critères et les normes définies par les financeurs. Les agents de terrain sont placés dans une situation de mise en œuvre des propositions issues de ce diagnostic. Leur connaissance des problématiques locales, pas plus que celle de la population elle-même, ne semble véritablement mises à profit.

Concernant les enquêtes, l'accent est mis sur le recueil d'informations « les plus précises possible » à la fois sur la situation des familles et sur le contexte local. Sur le premier plan, il s'agit pour le « planificateur » de se donner des critères « objectifs » de choix des bénéficiaires (les plus pauvres, ceux qui ont certaines conditions favorables à la mise en œuvre des techniques proposées), de « *cerner la condition réelle du producteur* », explique

¹¹ Sachant que dans le cas de cette institution, comme pour les autres qui sont constituées de d'organisations de base (UNAG, FUNPROCOOP, Central Chorti, FECANM), les projets doivent être approuvés par les dirigeants paysans membres du comité directeur et par l'assemblée générale, ce qui donne lieu en amont à des échanges avec les agents.

un membre de cette équipe. En ce qui concerne le contexte local, il s'agit d'évaluer un état des ressources (eau, terres, types de production, cultures les mieux adaptées à la zone, etc.), des potentialités de marché, etc. Mais en formulant des besoins, atouts et contraintes, des priorités, les diagnostics mêlent aussi des éléments d'évaluation (qui ne sont pas forcément perçus comme tels) sur ce que seraient les problèmes à traiter. Autrement dit le contexte physique, économique agro climatique, autant que les personnes et les groupes sociaux font partie de ce que les agents considèrent être « la situation objective », renvoyant à l'idée qu'il y aurait une réalité unique qu'il s'agit de décrire et qui porterait en elle-même, si le travail est bien fait, la révélation des limites, des potentialités, de ce qu'il faut modifier et de comment le faire.

Dans ce sens la notion de planification nous semble s'inscrire ici dans une logique bureaucratique (au sens de Weber, 1971) caractérisée par la prédominance de la vision de l'expert, par des procédures de travail très normalisées et par une hiérarchie dans la manière de mobiliser les protagonistes sur la base de leur statut social (censé traduire un niveau de connaissances) qui tend à conforter l'ordre établi et les positions de domination. Précisons que ce n'est pas tant le type de document établi, dans la perspective d'obtenir des fonds, qui pose problème que la manière dont il conditionne la façon d'intervenir et de penser l'action.

3.2. Des modes d'intervention où prédomine une logique de motivation et de formation des producteurs pour faire adopter les propositions des techniciens

Si l'on regarde la manière dont se déroule ensuite le travail sur le terrain, en prêtant attention aux types d'activités proposées, ainsi qu'aux formes de relations et de travail avec les populations, il ressort là encore des traits communs et des variantes.

La prédominance d'activités de formation

Dans tous les cas étudiés une place centrale est accordée aux activités de formation (dénommées formations ou ateliers) pour impulser les changements de pratiques attendus, et elles constituent souvent le point de départ pour engager les producteurs.

Ainsi dans le cas d'ADEPES, un technicien raconte comment les choses se mettent en place : « Quand on arrive dans une communauté », après avoir « *cherché un leader ou une personne qui puisse aider pour nous réunir la communauté* », une réunion est organisée où « *vient la majorité des gens, 90 % ... il sont intéressés pour voir ce qui va être proposé. On présente tout le plan de travail : les ateliers de formation sur les différents thèmes d'agriculture durable : gestion des résidus de récolte, « barrières vives », la diversification des cultures, système d'irrigation et aussi la partie organisation.... Chaque thème vient avec des formations en ateliers* ».

FUNPROCOOP structure son intervention pour la promotion de l'agriculture écologique autour de son centre de formation, créé au départ pour former des dirigeants paysans et renforcer les capacités d'organisation et le fonctionnement des coopératives. Des producteurs de différentes communautés sont envoyés suivre quatre modules de formation (principes de l'agriculture écologique, conservation des sols, fertilisation et contrôle des ravageurs et maladies). Ces personnes s'engagent ensuite à mettre en œuvre chez elles les techniques apprises et font l'objet d'un suivi par les techniciens.

Dans le cas de PROESA, en prenant l'exemple de l'appui au développement de nouveaux produits et d'activités de transformation dans la zone Nord de Morazan, les choses se déroulent de la façon suivante :

- L'équipe technique commence par identifier des produits qui pourraient être cultivés et voir comment ils pourraient être utilisés, en s'appuyant sur des entretiens individuelles avec quelques personnes âgées et sur des discussions en groupe (« *c'est là qu'on a vu qu'avant on semait du sésame, qu'on mettait davantage à profit la semence de « Jicaro », que la « horchata » est comme une poudre nutritive traditionnelle dans des nourritures pré-colombiennes. Tout ceci est apparu dans les conversations et ensuite a été systématisé dans un document* »).

- Elle réalise aussi des études de marché ainsi que des études de faisabilité technique pour la transformation: expérimentations et essais par un technicien spécialisé en agro-industrie pour mettre au point des produits transformés (« Horchata », « Alboroto », café à base de maïs, pâte de fruit à base de banane et tamarin) et arriver à un procédé standard qui sera formalisé au travers d'une fiche technique.
- Sur cette base, deux groupes de 10 femmes ont été constitués pour suivre une formation pour apprendre à élaborer les produits selon la fiche technique.
- Appui à la commercialisation, par exemple en repérant des commerces qui seraient intéressés pour prévoir la quantité à fournir par semaine, accompagnement de la mise en place de « routes » de distribution pour les approvisionner, etc.

Ces formations sont conduites principalement selon deux approches:

- Des formations où les apports viennent principalement des techniciens, très pratiques et à caractère démonstratif (par exemple dans le cas de Proesa, sur la façon d'élaborer des pâtes de fruits), et qui s'inspirent parfois des méthodes de l'éducation populaire, comme dans le cas de FUNPROCOOP. Le formateur prend comme point de départ les connaissances et pratiques des participants pour promouvoir des débats sur leurs difficultés, les avantages et inconvénients de l'agriculture écologique et conventionnelle.

On part de la pratique des gens, qu'ils fassent un diagnostic de leur parcelle, un dessin de leur parcelle avec tous les éléments et ensuite comment ils font et pourquoi ils font ainsi nous demandons qu'ils disent quels sont les avantages et les inconvénients de travailler avec le concept d'agroécologie, et quels avantages et inconvénients de travailler avec l'agriculture chimique... Ils ont fait un beau travail et ensuite on présente une vidéo de Jairo Restrepo sur un cas Mexicain d'abus de pesticides... cela génère un conflit intérieur et ils disent: ça c'est les avantages mais les dégâts sont plus grands et je ne savais pas cela....Donc c'est chercher une manière de changer cette conception". (FUNPROCOOP)

- Des formations qui s'inscrivent dans la démarche « campesino a campesino » (paysans à paysans), c'est-à-dire qui mettent l'accent sur l'échange d'expériences entre agriculteurs, et plus précisément entre un ou des agriculteurs « innovateurs » qui expérimentent les pratiques agro écologiques et d'autres que l'on veut amener à faire de même. L'idée centrale étant que l'exemple pratique et le témoignage d'un agriculteur ont « plus de pouvoir pour convaincre » un autre agriculteur que le discours d'un technicien (ADEPES, Central Chorti et UNAG-NS).

« Ce sont des ateliers participatifs (explique un membre de ADEPES), il s'agit que ce ne soit pas seulement le technicien qui parle, mais qu'il y ait aussi participation des gens sur le thème ... par exemple sur les techniques de conservation du sol, on commence par la partie théorique... ensuite on va à la parcelle où on enseigne la partie pratique : comment faire, et si on a des producteurs qui ont une compétence là-dessus, on leur donne la possibilité de montrer aux autres producteurs ... C'est un échange d'expériences ; celui qui a le plus d'expérience montre aux autres. Et de là viennent des questions, des préoccupations auxquelles on répond par des explications du technicien ou du producteur qui connaît ».

Ces formations sont généralement suivies d'un accompagnement technique auprès des producteurs sous la forme notamment de visites (individuelles ou collectives) dans les parcelles, pour voir « de quelle manière ils peuvent mettre en oeuvre une technique qu'ils ont vue en formation, pour les appuyer quand ils rencontrent des difficultés, ré expliquer tel ou tel point vu en formation si le producteur n'a pas bien compris , ou les remotiver dans le cas où ils n'arrivent pas à mettre en pratique ce qui leur a été enseigné, expliquer qu'ils peuvent commencer sur un petit bout , ne pas tout faire en même temps» (ADEPES).

Ces approches mettent en évidence une conception du changement basée d'abord sur les idées de « conscientisation » et de « motivation » au travers desquelles il s'agit d'amener les producteurs à percevoir le bien-fondé des nouvelles techniques, « à se rendre compte » que l'agriculture écologique est plus appropriée. Ce changement serait ensuite le produit de l'application de ce qui a été appris en formation, ce qui se traduit par un mode de relation agent – paysans de type essentiellement pédagogique. L'interactivité entre les connaissances apportées par le technicien et celles des paysans est peu mise en avant.

Dans le cas de ADEPES, les agents sont cependant attentifs au travers du dialogue avec les producteurs aux difficultés et doutes qu'ils expriment de façon à « adapter » leurs propositions. Dans le cas de PROESA, il est considéré que du fait de leur condition trop pauvre les populations « ne peuvent pas assumer les risques qu'impliquent les processus d'expérimentation et de validation des techniques dans le contexte local »; c'est donc aux techniciens seuls que revient la mise au point de ces techniques. Un peu comme si la nécessité de prendre en compte les risques inhérents à la mise au point de nouvelles manières de faire, impliquerait en retirant la responsabilité aux producteurs ou nier leur capacité à traiter (avec l'aide des agents) les questions que cela soulève pour eux.

Des modalités de relations avec les populations basées sur des individus « particuliers » ou des « groupes d'intérêt » constitués ad hoc

Un deuxième élément qui ressort concerne la manière d'appréhender les communautés. Les exemples ci-dessus montrent que les agents organisent leurs relations et leurs activités avec la population, en s'appuyant sur des individus particuliers, qu'ils appellent « leaders », ou sur des groupes constitués en fonction de certains critères associés pour eux à la réussite de la mise en œuvre des activités ou des techniques proposées.

Le terme de « leaders », renvoie ici à des personnes « sélectionnées » pour leur position sociale dans la communauté (« promoteurs, dirigeants... ») ou pour leur intérêt vis-à-vis des propositions de l'institution, intérêt associé soit à des caractéristiques de conditions (niveau d'éducation, moyens de production) ou plus souvent de « caractère » (des personnes plus actives, motivées, ouvertes, etc...).

Un technicien de ADEPES précise : « *Les personnes les plus actives, qui sont toujours sur le qui vive dans la communauté, toujours impliquées, qui cherchent comment elles peuvent aider, respectées par les autres membres de la communauté ... ou des producteurs qui ont mis en œuvre chez eux certaines technologies et qui aiment les transférer à d'autres compagnons ; c'est ceux là que nous appelons des paysans leaders* »

Le rôle qui leur est attribué dans les processus d'intervention est double: d'une part appuyer les agents dans l'organisation pratique des activités (convoquer la population aux réunions, transmettre l'information, appuyer certaines démarches, etc.); d'autre part, être des « démultiplicateurs » vis-à-vis des autres producteurs : aider à identifier d'autres personnes intéressées, prendre la parole lors de réunions pour les motiver, aider à les former sur les nouvelles techniques. Dans le cas de ADEPES ou FUNPROCOOP ils ont un statut de « promoteurs campesinos » (promoteurs paysans).

En ce qui concerne les groupes, appelés « groupes d'intérêts », ils sont constitués sur la base de la « motivation » des individus vis-à-vis des propositions du projet (apiculture, élaboration de pâtes de fruits, techniques d'agroécologie), après que celles-ci aient été présentées à la population, ou d'une présélection de certaines personnes par les agents en fonction de certains critères.

Dans le cas d'ADEPES : c'est la réunion communale qui permet de voir qui « est intéressé ». « *Au fur et à mesure qu'avance la réunion (et la présentation du plan de travail) on voit qui est intéressé... et ce sont ces gens là qu'on invite aux ateliers de formation* ».

Dans le cas des groupes de femmes mis en place par PROESA, il s'agit de « *personnes qui travaillent déjà dans d'autres activités du projet, qui présentent les conditions requises favorables pour mettre en œuvre les techniques et qui ont la volonté de participer. Plus que la quantité de bénéficiaires, on priorise la qualité c'est à dire la possibilité de laisser un petit noyau de personnes qui puissent continuer à produire ces produits* ».

Enfin une personne de FUNPROCOOP, explique comment sont choisies les personnes envoyées au centre de formation : « *en réunion avec les dirigeants des associations et coopératives on définit le profil des participants et les engagements qu'ils doivent prendre en venant aux cours : on cherche des gens qui prennent des initiatives de changement, qui ont du leadership, qui soient disposés et s'engagent à participer à tous les modules du cours. Ensuite ils doivent pouvoir répliquer ce qu'ils ont appris dans leur territoire et appliquer les connaissances acquises dans leurs parcelles pour démontrer les résultats positifs* »

Ces groupes font ensuite l'objet, comme mentionné plus haut, de formations et d'un appui technique pour mettre en œuvre les nouvelles techniques, modes de commercialisation, etc. qui s'accompagne parfois d'une dotation en moyens matériels et financiers (fourniture d'intrants, matériel divers...) et d'un appui logistique et organisationnel pour la mise en marché (exemple du groupe de femmes PROESA).

Leur constitution est envisagée comme une sorte de préalable au déroulement des activités et certains agents insistent sur leur caractère formel pour garantir l'efficacité du travail: élection d'un représentant, engagement a priori des participants à suivre les activités qui vont être proposées. Dans ce sens, ils apparaissent souvent conçus comme un instrument de réalisation des objectifs du projet (dans une logique de « participation fonctionnelle ») plus que comme un lieu autonome qui serait le produit d'une dynamique collective qui se construit au cours de l'action. Les agents soulignent d'ailleurs la difficulté de ces groupes à poursuivre seuls les activités engagées: « *Parce qu'un des défis à relever et en même temps une difficulté c'est de laisser un groupe qui continue à produire et à commercialiser une fois que le projet se retire* » (Proesa).

Enfin, comme pour les leaders, il est attendu des membres de ces groupes un rôle de « modèle » qui doit servir de base à la motivation et la démultiplication des nouvelles techniques auprès des autres producteurs. Ceci traduit là encore une vision du changement comme un processus d'adoption de « paquets technologiques » par transfert du technicien vers quelques personnes, puis de celles-ci vers d'autres producteurs. Le constat, que font certains agents (FUNPROCOP) d'une surcharge de travail des « leaders », ou responsables de groupes, engagés dans une multiplicité d'activités du projet, traduit le poids qui leur est donné dans l'organisation et le partage du travail.

3.3 Retour sur les difficultés exprimées par les agents

Les difficultés exprimées par les agents dans le déroulement de leurs activités et la façon dont ils les expliquent ou analysent confortent cette vision mais révèlent aussi des tensions vécues par les agents:

La difficulté des producteurs formés à mettre en place de façon satisfaisante ou durable les techniques proposées.

Certains agents expliquent ces difficultés en termes de « *non respect par les personnes formées des recommandations techniques du programme ou de leurs engagements vis-à-vis du projet* » (PROESA), alors « *qu'elles s'étaient montrées d'accord au moment de la présentation des activités* », ce qui a des conséquences négatives « *sur le bon déroulement de ces activités* » (Hermandad de Honduras). Ils placent les choses sur le compte de l'attitude des producteurs: manque de responsabilité, de motivation ou d'intérêt pour les activités et techniques proposées, sur le fait qu'ils seraient « *habitués à leur pauvreté et ne voient pas comment en sortir* », ou encore sur une attitude d'assistés: « *les gens sont habitués à ce qu'on leur amène les choses* »; ils auraient besoin d'être pris par la main et « *d'obtenir des résultats tout de suite* ».

Les agents renforcent alors les moyens pour « motiver » les producteurs, expliquer l'intérêt de telle ou telle technique ou production. Certains parlent aussi de faire pression sur les populations ou sur les leaders, lorsqu'ils « *n'ont pas une attitude positive ... quand on fait la proposition, ils disent d'accord, mais quand on doit passer à l'exécution, ils changent.* » (Hermandad de H.), leur rappelant « *qu'il y a une convention et qu'il faut la respecter* ».

Dans d'autres cas (ADEPES, UNAG), les difficultés des producteurs à s'engager dans de nouvelles techniques sont aussi expliquées par les conditions et moyens de production des paysans: manque d'accès à l'eau; manque de terre en propriété qui fait qu'ils ne veulent pas mettre en place des techniques d'agriculture durable sur des parcelles qui peuvent leur être retirées et perdre ainsi le fruit de leurs efforts; par ailleurs ils doivent louer leur force de travail et n'ont plus assez de temps pour « s'occuper correctement » de leurs parcelles. Sont

évoqués aussi la dégradation du milieu qui rend le contrôle des maladies par les techniques bio très difficile, ou encore le manque de locaux pour la commercialisation, d'appui du gouvernement, etc.

En somme les nouvelles propositions sont sources de nouveaux problèmes. Mais ces problèmes sont perçus comme des éléments annexes à la mise en œuvre de telle ou telle pratique. Ils sont pourtant constitutifs des situations dans lesquelles les producteurs dont on souhaite améliorer les conditions de vie doivent mener leurs activités, et font dans ce sens partie des éléments de problématique à traiter dans la recherche de nouvelles façons de faire. Partant de cette vision, l'activité de réflexion à mener avec les producteurs pour se saisir de cette problématique (en préciser les différentes dimensions) n'est pas envisagée en tant que telle. Les propositions sont pensées comme des « paquets » (définis à priori) plus que comme le produit d'un processus de recherche. Lorsque les techniciens font le constat que des choses ne fonctionnent pas et/ou qu'ils ont le souci d'adapter les techniques, c'est à eux que reviendrait la charge de trouver ces adaptations.

L'écart entre les personnes qui tirent profit de l'appui des agents et le reste de la population, notamment les plus pauvres.

Certaines personnes formées arrivent bien à mettre en œuvre certaines pratiques « apprises », mais « autour » cela ne suit pas ; ou cela reste des « *groupes très petits et les alternatives ne se généralisent pas à l'ensemble des communautés* » explique un animateur de la Central Chorti. Au final, des résultats positifs et tangibles peuvent être obtenus au niveau de ces « bénéficiaires directs » : augmentation des revenus et de l'autosuffisance alimentaire, capitalisation d'unités de production, consolidation du fonctionnement collectif pour des groupes qui arrivent à s'autonomiser. Mais plusieurs agents soulignent la difficile intégration des familles les plus marginalisées et le fait que les différenciations internes aux communautés tendent alors à augmenter.

Il nous semble que ce constat renvoie d'une part au fait, comme on vient de le voir, que les propositions peuvent être pensées en fonction de certaines conditions d'accès aux ressources qui ne sont pas partagées par l'ensemble des membres du groupe social (par exemple, en fonction des petits propriétaires terriens, et non de paysans sans terre). D'autre part, et surtout, la relation et le dialogue entre les agents et la population (notamment lorsqu'il y a effectivement échange et pas seulement transfert de connaissances) se concentre sur quelques personnes, choisies au départ pour leur proximité de visions avec les agents. Ces derniers considérant que c'est à ces personnes de diffuser auprès des autres ce qu'elles font, peu de moyens sont alors mis en place pour créer un débat élargi à l'ensemble du groupe social, et la constitution de groupes renvoie souvent à une conception formelle et instrumentale du collectif. Ceci nous semble traduire une difficulté à appréhender les communautés, non pas au travers de certains individus ou des seules formes institutionnelles d'organisation, mais en tant que groupes sociaux incluant un ensemble de familles et caractérisés par des dynamiques de relations propres sur lesquelles on pourrait s'appuyer pour impulser une réflexion élargie.

3.4 La prédominance d'une « logique de projet » ...

Pour l'ensemble des institutions étudiées, la formulation et la gestion de « projets » constitue la principale voie d'obtention de financements pour pouvoir mener leurs activités. Le projet se matérialise par un document qui présente des objectifs, un secteur et une zone d'intervention, des résultats attendus dans un temps déterminé, et des actions concrètes et moyens requis (financiers, matériels, humains) dans ce but. Une fois approuvé, le document de projet devient le cadre contractuel de la relation avec le financeur. La formulation d'un document qui corresponde aux critères de qualité des financeurs potentiels devient donc une préoccupation permanente des organismes: cohérence entre objectifs à atteindre, résultats

attendus et activités, avec de plus en plus souvent l'exigence, à chacun de ces niveaux, d'indicateurs « objectivement vérifiables ».

Cette forme de coopération par projets s'est généralisée parce que considérée comme devant permettre une gestion plus efficiente et transparente des actions de développement. Cependant l'analyse des 8 cas étudiés montre que le souci de respect de ce qui est écrit dans le document, et des normes et critères d'évaluation des résultats qui y sont associés, tendent à prendre le dessus sur la mise en place par les équipes d'une réflexion propre sur la manière de s'y prendre en lien avec les spécificités des dynamiques sociotechniques locales, dont certains agents ont pourtant une bonne connaissance. Un peu comme si les choses devaient se passer dans les communautés comme écrites dans le document de projet. Cette vision des choses est particulièrement forte chez les cadres des institutions en charge de la gestion des équipes et des moyens, comme le montre cette explication d'un coordinateur de projet de Hermandad de H.

« En premier, j'avais toute la responsabilité de gérer la convention pour pouvoir tenir les engagements avec l'agence (financière)... qui étaient établis légalement dans un contrat ou une convention (...) en 2^{de} priorité gérer le personnel pour que ces engagements soient respectés, maintenir une bonne relation entre le coopérant et l'organisation (...) faire les rapports, le suivi des actions, le monitoring, l'évaluation de la finalisation(...) Il faut réaliser les activités prévues: si des formations sont prévues, les réaliser, si des visites de terrain sont prévues, les faire, s'il faut former un comité d'appui et faire une réunion chaque fois, que cette réunion se fasse ».

Mais elle conditionne aussi le travail de l'ensemble des agents. Nous avons vu que dans l'étape de formulation de propositions d'actions de développement un principe de concertation avec les populations locales est affirmé. Cependant, cette concertation, ou ce qui doit en sortir, s'inscrit à l'intérieur de certains paramètres (des thèmes de travail, des orientations prioritaires, voire des types de résultats, etc.), que les organisations vont s'efforcer de respecter pour avoir des chances d'être financées, tout en essayant de les mettre au mieux « *en adéquation avec les besoins et réalités locales* ». Par ailleurs, force est de constater que, outre le fait que cette étape de travail est rarement financée, les méthodes utilisées (enquêtes, « diagnostics rapides participatifs »...), telles qu'elles sont mises en oeuvre et avec les limites qui leur sont propres (Lavigne Delville, 2000), tendent à réduire le dialogue avec les populations à une collecte d'informations ou à une simple consultation pour valider la vision des techniciens ou s'assurer de la « réceptivité » de ce qui est proposé, sans que ne soit véritablement mis en place un travail de construction d'une problématique d'action dans laquelle l'ensemble des producteurs concernés puisse se retrouver. Rarement le dialogue s'approfondit pour permettre l'expression de leur analyse de la situation, de ce qu'ils considèrent comme des choses qui marchent bien ou non, des choses possibles ou non, et finalement des problèmes qu'ils se posent. Il en résulte une sorte de « pseudo-consensus » qui vise surtout pour les populations à ne pas perdre l'aide apportée mais ne peut être considéré comme traduisant leur engagement, d'où l'écart constaté ensuite entre « ce que les gens avaient dit » et ce qu'ils font.

La mobilisation des populations est finalisée ensuite sur la mise en oeuvre des activités du projet qui devient une priorité en soi et prime sur les processus d'expérimentation qui pourraient se mettre en place dans le cours même de l'action, et qui par définition ne peuvent pas être prévus du moins dans leur forme. Ce qui frappe dans les cas étudiés c'est que le point d'où est raisonnée cette mobilisation est toujours constitué par les propositions du projet. La relation avec les populations est alors pensée au travers de leur attitude vis-à-vis de ces propositions ou du statut des individus dans le groupe social considéré comme plus ou moins propice pour jouer un rôle d'intermédiaire auprès des autres producteurs.

Ce que montre le déroulement des activités, c'est une conception plutôt diffusionniste du changement. Mais cette conception se trouve renforcée par l'intégration, par les agents, de ce que l'on pourrait appeler la « logique de projet » caractérisée par une vision linéaire de l'action (diagnostic, définition des besoins, propositions, mobilisation de la population et mise en oeuvre des activités, résultats). Dans ces conditions, les processus de réflexion et

d'expérimentation, les dynamiques de relations sur lesquelles ils peuvent s'appuyer, et qui caractérisent tout processus de changement ne sont pas pensés en tant que tels.

S'ajoute à cela la tension permanente entre les délais généralement rigides de la réalisation des projets et les délais propres à la consolidation des processus que les agents essaient de mettre en place. Nombre d'entre eux expriment leur difficulté à assurer une continuité dans leurs interventions, comme dans le cas par exemple de la constitution de groupes pour la fabrication et la commercialisation de pâtes de fruits (PROESA) ou pour développer l'apiculture (FECANM), ou de la construction d'ouvrages (cas de la construction par FUNPROCOOP de citernes de captation d'eau de pluies). Une fois les groupes mis en place et les formations réalisées, ou les réalisations matérielles terminées, ils ne peuvent plus assurer l'appui technique et le suivi « *au cas où il y a des problèmes* ». Les équipes vivent alors comme une contradiction les exigences de résultats à court terme et l'impossibilité d'un appui sur le long terme, nécessaire pour répondre au critère de durabilité souvent mis en avant par les financeurs eux mêmes.

3.5 mais des marges de manœuvre qui peuvent être mises à profit pour mieux prendre en compte les dynamiques propres des populations

Si cette façon de procéder par « projets » conditionne les dispositifs d'intervention, certains cas étudiés montrent en même temps qu'il existe des marges de manœuvre qui peuvent être mises à profit pour prendre davantage en compte les dynamiques propres d'action des populations. Ces marges de manœuvre dépendent tout d'abord des orientations politiques et des stratégies de financement des agences de coopération, ainsi que des relations qu'elles établissent avec les organisations locales, en lien avec leurs propres visions du développement. Cela se traduit notamment par le caractère plus ou moins rigide, plus ou moins normatif, du cadre défini pour la formulation d'un « bon » projet¹², par l'accent mis plutôt sur les démarches et les moyens ou sur les résultats ; ou encore par un degré de flexibilité au cours de la mise en oeuvre des actions permettant plus ou moins des ajustements, des réorientations.

Elles dépendent aussi de la volonté et de la capacité de négociation des institutions locales de développement avec leurs financeurs pour se créer des marges de manœuvres. Ainsi, ADEPES mise beaucoup sur la construction d'une relation de confiance et de partenariat à long terme pour discuter et faire comprendre la nécessité, au fil de la réalisation des activités et à partir des résultats, d'une évolution par rapport à ce qui avait été défini dans le projet. Le responsable du volet agriculture estime avoir suffisamment de crédibilité et des arguments clairs pour expliquer pourquoi, sur des activités de « transfert de technologies », tel objectif quantitatif ne peut pas être atteint. Distinguant ce qui relève des exigences de la formulation du document de projet, de ce qui relève du processus d'action, il explique :

« Nous ne voulons pas faire des projets pour des projets (où il faut ensuite justifier de tant de systèmes d'irrigation, de tant de parcelles...). Dans chaque projet nous apprenons quelque chose... et même si cela (les résultats) ne concernent que 10 familles (alors que c'était prévu pour 50) que ce soit un vrai processus de changement, et un changement durable ».

D'autres négocient en amont les termes de formulation du projet de façon à pouvoir mettre en avant des domaines d'intervention, des zones et des types de populations prioritaires, voire des démarches de travail ou des types d'activités, et non des thèmes prédéfinis ou des résultats quantitatifs trop précis. Cela laisse ensuite un espace pour définir de façon concertée avec les populations les activités concrètes à mettre en place, autrement dit pour des « processus d'invention » par les équipes, dans le cours de l'action, de ce qu'elles ont à faire et de comment le faire.

¹² A ce propos, il nous semble que les exigences de plus en plus souvent mises en avant d'un caractère « innovant » des projets est contre productif, provoquant une inflation dans la formulation qui ne correspond ni aux moyens, ni à la réalité de ce qui se fait et de ce que signifie « faire du développement ».

Mais pour pouvoir se donner, négocier et mettre à profit ces marges de manœuvre, il nous semble que cela renvoie aussi à la capacité des organisations locales à construire et renforcer un point de vue propre sur leur rôle d'acteurs de développement, sur ce qu'elles souhaitent faire avec les populations et comment le faire. En effet, ce qui est mis en avant comme contraintes, du fait de leur dépendance vis-à-vis des financeurs, ce sont des délais trop courts, des résultats à atteindre trop précis, etc. En revanche plus rarement sont mis en question les fondements des logiques de projet dans ce qu'ils ont de fondamentalement distincts de la logique de l'action et des processus de changement. Ceci nous semble lié à une difficulté à penser l'intervention de développement en termes d'interactions entre ces deux logiques propres. Les questions que soulèvent alors ces interactions, et plus concrètement les relations entre une équipe d'agents, d'un côté, intervenant avec des ressources propres, une certaine vision des choses et une certaine position dans l'ensemble des acteurs présents sur un territoire, et, de l'autre, des communautés et groupes sociaux dont elle souhaite améliorer les conditions de vie, ne sont pas forcément formulées.

Si les principes de « participation des populations à leur propre développement » ou de prise en compte des « savoirs paysans » dans la mise en œuvre du changement, sont repris à leur compte par les agents, il nous semble que leur traduction en pratiques souffre de la faiblesse de leur assise théorique et méthodologique. Cela se traduit par un flou dans la manière de penser la participation (Fassin, 1992) : qui participe, pour quoi faire, quelles sont les formes d'organisation et de relations en vigueur, et sur lesquelles on pourrait s'appuyer... ? Lorsque les savoirs paysans sont reconnus (ce qui fait plus ou moins l'objet d'un consensus, comme l'indiquait déjà Dupré en 1991), ils sont souvent réduits à ce qui soutient la pratique actuelle, considérés en quelque sorte comme des savoirs figés, pertinents uniquement pour ce qui « marche bien » et qu'il faudrait substituer par d'autres lorsqu'on considère que les pratiques sont mauvaises. Ces savoirs sont rarement considérés comme des ressources possibles d'élaboration de réponses aux problèmes reposant sur des processus de réflexion et de questionnement à construire. C'est donc la difficulté à prendre en compte *les processus de production et de transformation* de ces savoirs et règles d'action, et par là même les formes de débat à instaurer, qui ressort de nos analyses. Difficulté qui va avec celle de définir et de mettre en place un type de relations avec les agriculteurs qui sorte du schéma pédagogique ou éducatif qui maintient les producteurs en position permanente d'apprenants.

Qu'est ce que peut signifier aussi la possibilité pour les plus pauvres de mettre en œuvre des changements de pratiques, quels sont les facteurs qui interviennent sur, expliquent, les écarts constatés entre ceux qui « innovent » et les autres. L'ensemble de ces questions renvoient à des moyens d'analyse pour appréhender les communautés en tant que groupe social caractérisé par des formes de relations et de dialogue propres, et pas seulement au travers de quelques individus ou des seules formes institutionnelles d'organisation telles que groupes, associations, etc. constitués à partir de « l'intervention de projet ». Non pas que ces acteurs n'aient pas un rôle à jouer et ne soient pas une composante du renforcement de capacités d'action. Mais ne voir la dimension sociale de l'action qu'au travers de ces « figures » empêche de comprendre ces dynamiques sociales dans leur ensemble et de réfléchir la question des effets de sélection ou d'intégration liés à des modalités de travail permettant plus ou moins de mettre en débat des propositions, de renforcer le dialogue, sur la base de la diversité (de pratiques, de conceptions, de moyens de production et de niveau d'accès aux ressources...) interne au groupe.

EN CONCLUSION,

renforcer les moyens d'analyse des situations, par les professionnels du développement, pour augmenter leur marge de manœuvre

L'expérience de l'équipe ADAA-UCA¹³ montre que la possibilité pour les professionnels du développement de renforcer leurs moyens d'analyse et de compréhension des situations et de se construire, à partir de là, un point de vue propre, renvoie à des processus conjoints de formation, d'expérimentation pratique de nouveaux dispositifs d'intervention, et d'échanges entre agents et entre équipes permettant une réflexion sur leurs pratiques (et sur les difficultés qu'ils rencontrent). L'articulation entre ces trois dimensions s'est appuyée sur un renforcement des liens entre recherche, développement et formation. Ainsi les dispositifs mis en place dans différentes zones d'intervention (à Ciudad Dario au Nicaragua avec l'équipe ADAA dans le cadre d'un programme sur un bassin versant finalisé sur la protection des ressources environnementales, et au Guatemala avec la Central Chorti dans le cadre d'un programme de promotion de l'agriculture écologique conduit selon une démarche très proche de ADEPES) ont fait suite à des temps de formation-action et s'appuient sur des travaux de recherche visant à fournir des éléments de connaissance sur les dynamiques sociales locales et les pratiques paysannes au sein des communautés. Les réflexions et les outils expérimentés, ont porté notamment sur les points suivants :

- La définition d'échelles d'intervention et de modalités de relations avec les populations qui permettent de prendre en compte le groupe social dans son ensemble
- La construction d'une problématique d'action à partir de la façon dont les producteurs analysent et évaluent leur situation
- La mise en place d'outils de méthode spécifiques d'aide à la recherche de solutions, (ou aide à la réflexion)¹⁴ clairement distincts et complémentaires d'outils de formation, d'information, de conviction, etc.

Cela a conduit les agents à des inflexions dans leur manière de procéder, qui se sont traduits de différentes manières. Ils ont tout d'abord engagé sur plusieurs communautés un travail de redéfinition avec les familles des problèmes à traiter. Des temps de réunions spécifiques ont été organisés, centrés non plus sur la présentation de « l'offre » du projet, mais sur la mise en commun par les producteurs de leurs analyses et de leurs préoccupations, soit à propos de l'ensemble de leurs activités d'agriculture et d'élevage, soit sur une question spécifique comme la gestion de l'eau. Dans le cas de ADAA des modifications ont été apportées sur l'échelle de réunions et sur les modalités d'invitation : alors que le travail était conduit plutôt à l'échelle du bassin versant et avec des personnes spécifiques, les réunions ont été organisées à l'échelle de chaque communauté et en invitant directement l'ensemble des familles et non plus en passant par l'intermédiaire des représentants et autorités.

Dans les deux cas, un travail de recherche de solutions en groupe a été ensuite mis en place sur les problèmes formulés et retenus comme prioritaires par les producteurs. Les groupes réunissent les personnes se sentant concernées par tel ou tel problème. Dans le cas de la Central Chorti, un groupe s'est constitué par exemple dans un des villages sur le problème « *comment faire pour que les insectes et maladies n'affectent pas autant les cultures ?* ». Le rôle de l'agent est ici centré sur une fonction d'aide à la réflexion; l'objectif n'est plus de faire adopter une technique écologique mais d'aider les agriculteurs à évaluer différentes solutions possibles, à partir de leurs expériences et des difficultés qu'ils rencontrent pour maîtriser les maladies et insectes. Dans le cas d'un village de Ciudad Dario, en lien avec une préoccupation majeure des habitants de permettre l'accès en véhicule motorisé, le problème retenu a été : « *comment faire pour que les autorités compétentes enlèvent le rocher du chemin ?* ». Dans un autre village, si le « thème » de la réunion a été choisi par l'équipe, à savoir la gestion et l'accès à l'eau, il en est sorti une formulation précise à la fois

¹³ qui s'est engagée depuis 2005 dans un travail de redéfinition et de consolidation de formations pour les professionnels du développement, à partir d'un double ancrage, en tant que responsable d'un master en développement rural à l'université Centre américaine (UCA) de Managua et en tant qu'intervenant sur le terrain dans plusieurs communautés avec sa propre équipe de 5 techniciens

¹⁴ Sur la base des outils méthodologiques développés par le GERDAL. Ces outils sont notamment rapportés dans « la recherche co-active de solutions entre agents de développement et agriculteurs » Darré, 2006

de problèmes à traiter et d'idées de solutions qui met en évidence la multiplicité et la complexité des dimensions (à la fois d'ordre technique, économique et social) que recouvre pour les habitants cette question, avec un degré de précision et de contextualisation considérablement accrue par rapport à la vision qu'en avaient les agents. Ce travail de construction d'une problématique d'action avec les producteurs a modifié sensiblement la nature et la priorité des problèmes sur lesquels s'était centré l'intervention de l'équipe

Ces expérimentations sont en cours et les difficultés ne manquent pas:

- au Guatemala, par exemple, dans un contexte tendu politiquement et de méfiance des Indiens envers les personnes de l'extérieur, l'agent peine à développer des relations directes avec l'ensemble des familles ce qui l'oblige à devoir passer par les autorités locales ;
- dans les deux cas, les agents se heurtent aussi à la difficulté de maintenir la mobilisation des membres du groupe sur la durée pour aller jusqu'à la concrétisation des solutions, notamment lorsque celles-ci renvoient à des dimensions multiples de mise au point de techniques, en mobilisant à certains moments des savoirs experts, et de négociation avec d'autres acteurs pour avoir un appui de l'état ou des soutiens financiers, par exemple pour la construction de systèmes d'approvisionnement en eau potable.

Pour pouvoir faire face à ces difficultés et trouver au fil de l'action des réponses pertinentes, cela suppose de mettre en place un espace de dialogue permettant d'échanger sur le déroulement de l'action et sur ces difficultés, ce qui s'est traduit par des réunions fréquentes au sein de l'équipe ADAA. Cela suppose aussi d'appuyer la réflexion sur des modalités de suivi de ce qui se passe sur le terrain selon des critères d'analyse qui ne sont pas les critères du financeur. Il s'agit en effet de permettre une autre lecture de la réalité, finalisée sur la compréhension des logiques socio techniques des populations et des processus de changement ou de production de connaissances, de ce que recouvrent aussi les interactions avec les interventions de l'agent, ainsi que des effets de ces interactions. Tout ne peut être prévu à l'avance, et cela même avec une bonne compréhension du milieu social sur lequel on intervient, et c'est autant sur des moyens d'analyse de ces deux dernières dimensions que la réflexion doit être renforcée pour permettre aux agents de mieux se situer. Cela nous semble être une condition pour que la conduite de l'action de développement et son analyse, puissent être le support de la construction d'une vision propre et d'une consolidation de leurs outils méthodologiques en adéquation avec leurs objectifs. Là encore un tel processus repose sur une articulation renforcée entre les institutions de recherche (les programmes qu'ils mènent), le développement (dans sa traduction opérationnelle de « projets »), et la formation des professionnels qui y travaillent (la façon dont sont conçus leurs métiers).

Bibliographie

- ARCE A., LONG N., 1988. *"La dinamica de las interfases de conocimiento entre los burocratas agrarios y los campesinos: un estudio de caso jalisciense"*. In: Cuadernos n° 8. Septiembre-Diciembre 1988. pp 3-23. Universidad de Guadalajara - Mexico.
- DARRE J.P. 1989: *Le rôle des groupes de voisinage dans l'élaboration et la reproduction des normes de travail*. B.T.I. n° 442/443, pp. 353-358.
- DARRE J.P., 1996: *L'invention de la pratique dans l'agriculture*. Vulgarisation et production locale de connaissance. Paris, KARTHALA.
- DUPRE G., 1991. *Savoirs paysans et développement*. Paris, Karthala-ORSTOM.
- FASSIN D., 1992. *"Mas alla de los mitos, la participacion politica y social de las mujeres de sectores populares en el Ecuador"*. Dans: Defossez, Fassin, et Viveros (Ed) - "Mujeres de los Andes, condiciones de vida y salud". IFEA - Universidad Externado de Colombia. pp 335-354
- FREIRE P., 1968. *Pédagogie de l'opprimé*. Rio de Janeiro: Paz e Terra,
- LAVIGNE DELVILLE Ph., SELAMA N.E., MATHIEU M., 2000 : *Les enquêtes participatives en débat. Ambition, pratiques et enjeux*. GRET-Kathala- ICRA.
- LAVIGNE DELVILLE Ph. 2007: *prendre au sérieux les pratiques des développeurs: une étape nécessaire de l'analyse des interventions des ONG*. Coopérer aujourd'hui n°53 – Ed. GRET

- LEMERY B. 2003, Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture. Dans : sociologie du travail vol. 45 – n°1, 2003
- LEMERY B., 1994. *Une position d'expert incertaine : les conseillers techniques en agriculture*. In : Darré J.P. (Dir), 1994 : Pairs et experts dans l'agriculture. Dialogues et production de connaissances pour l'action. Ramonville, Editions Erés, TIP, pp.91 – 116
- OLIVIER DE SARDAN J.P., 1995. Anthropologie et développement. Essai en anthropologie du changement social. Paris: APAD-Karthala.
- PRIETO L.J., 1975. Pertinence et pratique. Paris: Editions de Minuit.
- RUAULT C. et LEMERY B., 2009. *Le travail de groupe dans le développement agricole et local : pour quoi faire et comment faire*. Dans : Compagnone, Auricoste, Lemery (coord.) Conseil et développement en agriculture ; quelles nouvelles pratiques. Educagri éditions
- RUAULT C. et LEMERY B., 2008. *La mise en place de dispositifs de gestion concertée de la ressource en eau : questions de méthode*. Dans Méral, Castellanet, Lapeyre (Dir) La gestion concertée des ressources Naturelles. L'épreuve du temps. Editions GRET – Karthala.
- RUAULT C. 1996, L'invention collective de l'action. Editions L'Harmattan, Paris.
- WEBER Max, 1956/1971. Economie et société. Paris, Plon.